

September 20, 2012

Le 20 septembre 2012

Coram: Fish, Cromwell and Karakatsanis JJ.

Coram : Les juges Fish, Cromwell et Karakatsanis

BETWEEN:

ENTRE :

Shawn Shea

Shawn Shea

Applicant

Demandeur

- and -

- et -

Her Majesty the Queen

Sa Majesté la Reine

Respondent

Intimée

JUDGMENT

JUGEMENT

The motion for an extension of time to serve and file the application for leave to appeal is granted. The motion to adduce fresh evidence is dismissed. The application for leave to appeal from the judgment of the Nova Scotia Court of Appeal, Number CAC 324385, 2011 NSCA 107, dated December 2, 2011, is dismissed without costs.

La requête en prorogation du délai de signification et de dépôt de la demande d'autorisation d'appel est accueillie. La requête pour déposer de nouveaux éléments de preuve est rejetée. La demande d'autorisation d'appel de l'arrêt de la Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse, numéro CAC 324385, 2011 NSCA 107, daté du 2 décembre 2011, est rejetée sans dépens.

J.S.C.C.
J.C.S.C.